Archivage national des données du Sénégal

# SENEGAL - Enquête sur les Dépenses des Ménages de la Capitale 2008

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Rapport généré le: February 8, 2023

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <a href="http://anads.ansd.sn/index.php">http://anads.ansd.sn/index.php</a>

### Identification

ID DE L'ENQUÊTE

SEN-ANSD-EDMC-2008-V1.0

TITRE

Enquête sur les Dépenses des Ménages de la Capitale 2008

### **PAYS**

Nom	Code pays
SENEGAL	SEN

### TYPE D'ÉTUDE

Autres enquêtes ménages [hh/oth]

### INFORMATION SUR LA SÉRIE

Cette enquête est la deuxième du genre réalisée au Sénégal. Elle permet d'estimer la structure des achats de biens, produits et services des ménages résidant dans la capital et de calculer l'Indice Harmonisé des Prix de la Consommation(IHCP).

Le taux d'inflation qui est un indicateur parmi les critères de convergence des politiques économiques dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est suivi de façon rigoureuse depuis 1998, à travers l' indice harmonisé de prix à la consommation (IHPC). Cet indice est calculé mensuellement sur une année de base de 1996 devenue aujourd'hui obsolète. Une enquête de type budget consommation, sur les dépenses des ménages (EBC), réalisée de façon simultanée dans les principales agglomérations des pays membres de l'union, permet d'obtenir le panier des biens et services, les coefficients de pondération de cet indice et d'analyser la consommation des ménages.

#### RÉSUMÉ

Dans le cadre du projet de rénovation de l'IHPC dans les Etats membres de l'UEMOA, il est proposé un dispositif d'une enquête principale suivie d'une enquête complémentaire sur les dépenses des ménages. L'enquête principale durera 3 mois sur le terrain et a pour objectif de fournir les coefficients de pondération de l'IHPC. Tandis que la complémentaire durera 9 mois et permettra de calculer les coefficients de pondération des produits saisonniers.

Les contraintes de coût, de délai et d'harmonisation ont conduit à :

- limiter le champ géographique à la "grande capitale" (principale agglomération urbaine) ;
- limiter la période de collecte à trois mois pour l'enquête principale et 9 mois pour l'enquête complémentaire.

La méthode d'observation des dépenses, choisie pour la phase principale repose sur deux types de relevés :

- des relevés quotidiens pour les dépenses courantes, s'appuyant sur les carnets de comptes ;
- des relevés rétrospectifs pour les autres dépenses.

Par contre, lors de l'enquête complémentaire, seuls les relevés des dépenses quotidiennes seront effectués à l'aide des carnets de comptes.

Pendant l'enquête principale, un effectif total de 1008 ménages doit être enquêté. Ces 1008 ménages sont répartis dans 84 zones d'enquête (ou Unités Primaires de sondage, UP), à raison de 12 ménages par zone. La collecte se déroulera en quatre vagues successives de 18 jours. La collecte des données nécessitera au total 28 enquêteurs, 7 contrôleurs et 2 superviseurs.

Concernant l'enquête complémentaire, elle sera réalisée auprès d'un échantillon trimestriel tournant de 504 ménages en 3 rounds. Soit au total 1512 ménages seront tirés et enquêtés pendant 9 mois. La collecte se déroulera en quatre vagues successives de 18 jours par paquet de 504 ménages. La collecte nécessitera au total 21 enquêteurs, 3 contrôleurs et 2 superviseurs.

TYPE DE DONNÉES

Relevés périodique des dépenses [tbd]

### UNITÉ D'ANALYSE

Ménages des principales agglomérations urbaines.

### **Version**

**DESCRIPTION DE LA VERSION** 

Version réalisée aprés apurement des données.

DATE DE LA VERSION

2008-11

NOTES SUR LA VERSION

C'est la deuxième enquête du genre, elle a été réalisée en novembre 2008.

### **Périmètre**

### **NOTES**

L'objectif principal de l'EDM est de mieux connaître les conditions de vie des ménages de la capitale, mesurer leur consommation et définir un mécanisme de suivi des prix des biens et services sur les marchés et les différents lieux d'achat fréquentés par la population. Les informations recueillies portent sur :

- la nature des produits/services consommés/utilisés par les ménages ;
- la composition des ménages et les caractéristiques socio-démographiques de la population ;
- la situation de l'emploi et du chômage.

### **Couverture**

### COUVERTURE GÉOGRAPHIOUE

Au Sénégal, l'enquête est représentative seulement pour la principale agglomération urbaine (la capitale).

Dans la zone UEMOA, le champ géographique reste les principales agglomérations que sont Cotonou (Bénin), Ouagadougou (Burkina Faso), Abidjan (Côte d'Ivoire), Bissau (Guinée Bissau), Bamako (Mali), Niamey (Niger), Dakar (Sénégal) et Lomé (Togo).

UNITÉ GÉOGRAPHIOUE

La Capitale.

**UNIVERS** 

L'ensemble des ménages de la capitale constitue l'univers de l'enquête.

Le champ social est constitué de l'ensemble des ménages, toutes catégories confondues, nationaux ou africains, résidant dans le champ géographique de l'enquête. Sont exclus de ce champ, les ménages collectifs (camps militaires, casernes, hôpitaux, etc.), les ménages ayant un statut diplomatique, les sans domiciles fixes.

Le champ des biens et services est constitué de l'ensemble des biens, quel que soit leur état à l'acquisition (neuf ou usagé) et des services consommés par les ménages. L'IHPC rénové prendra également en compte l'évolution des prix des biens d'occasion (notamment les véhicules), des polices d'assurance et des paris des jeux de hasards. Selon les nouvelles recommandations, pour ces trois catégories de produits, les coefficients de pondération à partir des dépenses effectuées par les ménages diminuées des entrées d'argent obtenues soit par la revente des biens d'occasion, le remboursement des assurances ou les gains tirés des jeux de hasard.

### **Producteurs et sponsors**

### ENOUÊTEURS PRINCIPAUX

Nom	Affiliation
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie	Ministère de l'Economie et des Finances

### **PRODUCTEURS**

Nom	Affiliation	Rôle
Commision de l'UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain	Maitre d'oeuvre

### AGENCE DE FINANCEMENT/SPONSOR

Nom	Abréviation	Rôle
Commission UEMOA	UEMOA	Maitre d'oeuvre

### **AUTRES IDENTIFICATIONS/REMERCIEMENTS**

Nom	Rôle
Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne	Appui Technique

# **Echantillonnage**

### PROCÉDURE D'ÉCHANTILLONNAGE

L'enquête principale et l'enquête complémentaire sur les dépenses vont se réaliser dans les ménages. Il est retenu d'effectuer ces enquêtes par sondage aréolaire. Les pays ont choix de stratifier l'univers des ménages ou non. Mais chacune des deux enquêtes devraient permettre également des extrapolations des résultats à l'ensemble de l'univers.

La méthodologie de l'enquête propose de réaliser la collecte sur quatre vagues auprès de 1008 ménages. Tandis que l'enquête complémentaire se déroulera pendant neuf mois auprès d'un échantillon tournant tous les trois mois de 504 ménages par passage.

L'objectif de l'enquête principale est de déterminer les coefficients de pondération de l'IHPC jusqu'au niveau des variétés. Etant donné que l'IHPC sera calculé selon la méthode de Laspeyres, les coefficients de pondération seront à moyen terme, maintenus constants jusqu'au niveau des postes. L'enquête complémentaire a alors pour objectif de définir un calendrier des variétés saisonnières ainsi que leurs coefficients de pondération. Cette enquête devant se dérouler sur neuf mois, il y a lieu de compléter ces résultats par ceux de l'enquête principale pour pouvoir définir des coefficients saisonniers des variétés sur les 12 mois de l'année.

La question principale à résoudre est de savoir sur quel échantillon de ménages seront calculés ces coefficients de pondération des variétés saisonnières.

La stratégie consiste à constituer au prime abord un échantillon maître de 2520 ménages. Cet échantillon maître représente l'univers et les coefficients de pondération spatiale sont calculés pour chaque ménage échantillon indiquant le nombre de ménages de l'univers qu'il représente.

Pour l'enquête principale, les 1008 ménages sont tirés de l'échantillon maître et en constituent un sous-échantillon ; ils représentent donc l'univers entier. Les coefficients de pondération spatiale sont calculés et permettent l'extrapolation des données de l'échantillon des 1008 ménages de l'enquête principale à l'univers.

Pour l'enquête complémentaire, on travaille avec l'échantillon maître en répartissant les ménages enquêtés dans le temps. Les 1008 ménages sont enquêtés pendant la phase principale es 3 premiers mois (mars - mai). Les 1512 ménages restants sont répartis en 3 groupes de 504 ménages chacun, à enquêter en phase complémentaire pendant les trois autres trimestres (juin - août, septembre - novembre, décembre - février).

Le seul problème qui se pose est la répartition non équitable des ménages par passage ; le premier passage dispose de deux fois plus de ménages enquêtés que les 3 autres. L'objet de ce papier est de présenter les différents types d'échantillon qui seront traités ainsi que les coefficients de pondération spatiale qui seront calculés.

Pour plus de détail voir le document "METHODES D'ECHANTILLONNAGE ET CALCUL DES PONDERATIONS SPATIALES"

### Collecte des données

### DATES DE COLLECTE DE DONNÉES

Début	Fin	Cycle
20001		- J

03-01	2008-06-01	3 mois
-------	------------	--------

# MODE DE COLLECTE DE DONNÉES Interview face à face [f2f]

### NOTES SUR LA COLLECTE DE DONNÉES

Afin de pouvoir suivre le déroulement de la collecte, des outils informatiques de gestion (simples et appropriables) ont été élaboré. Ces derniers sont destinés aux superviseurs de l'enquête et plus particulièrement au gestionnaire. Ils permettront de suivre la collecte de terrain et de dresser les comptes rendus suite à chaque vague d'enquête :

- Fichier « Suivi de collecte IHPC sénégal.xls » : outil servant à enregistrer le déroulement de la collecte ;
- Fichier « carnet\_tournée.xls » : version informatique des carnets de tournée ;
- Fichier « Bilan\_collecte\_IHPC\_modèle.doc » : modèle de compte rendu sur le déroulement de l'enquête.

Immédiatement après chaque visite, l'agent enquêteur doit se conformer aux prescriptions suivantes :

- Vérifier les questionnaires remplis lors de la dernière visite dans le ménage, c'est-à-dire effectuer une relecture attentive des questionnaires et vérifier la cohérence des informations ;
- Procéder à la codification des professions et des branches d'activité (CQ 03) et à la codification des biens, produits et services achetés que l'on trouve dans la plupart des questionnaires ;
- Calculer avec soin les totaux de bas de page, élément essentiel du contrôle de la saisie ;
- Préparer éventuellement une note pour le contrôleur, où seront consignés tous les problèmes d'enregistrement, de codification, de contact avec les ménages (rendez-vous, etc.), et la transmettre dans les plus brefs délais ;
- Vérifier la cohérence et la vraisemblance des informations collectées dans les questionnaires.

Le contrôleur effectuer des vérifications sur le questionnaire au fur et à mesure que celui-ci est rempli par l'enquêteur. Trois types de contrôles sont effectués sur le questionnaire : le remplissage, la cohérence et la codification.

- Les contrôles de remplissage permettent de vérifier que le questionnaire est correctement rempli.
- Les contrôles de cohérence permettent de vérifier que les données du questionnaire sont en harmonie entre elles. Par exemple, un ménage qui n'est pas locataire ne devrait pas déclarer avoir payé un loyer. Un autre qui n'a pas d'électricité ne peut pas payer de facture d'électricité.
- Les contrôles de codification servent à vérifier la qualité du codage des variables qualitatives des questionnaires.

Une vérification de la vraisemblance des données est également faite. Par exemple, comparer l'âge des personnes à leur niveau d'éducation ou vérifier un montant de dépense ou une quantité qui paraissent trop élevés. Vérifiez aussi que l'enquêteur a suivi les instructions de saut.

Le contrôleur vérifie chaque questionnaire que l'enquêteur a fini de remplir. Des vérifications de fin de collecte sont faites après la dernière visite auprès du ménage.

A chaque visite, il vérifie les codes produit/service du ménage (col 4). Il vérifie également que le nombre de lignes déclaré est bien égal au nombre de dépenses enregistrées dans le ménage.

Il vérifie la cohérence et la vraisemblance des quantités déclarées, des prix unitaires et des montants totaux.

Il vérifie également les codes des unités de mesure (col 5), de la fréquence de renouvellement (col9), du lieu d'achat (col 10), de l'origine des produits (col11) et de l'état à l'achat (col 12).

Pour chaque questionnaire, il vérifie les codes produit/service du ménage. Il vérifie également que le nombre de lignes déclaré est bien égal au nombre de dépenses enregistrées dans le ménage.

Il vérifie la vraisemblance des quantités déclarées et des montants totaux.

Il vérifie également les codes des unités de mesure, du lieu d'achat, de l'origine des produits et de l'état à l'achat.

### COLLECTEURS DE DONNÉES

Nom	Abréviation	Affiliation
Agence Nationale de la Statistique et de la Prévention	ANSD	Ministère de l'économie et des finances

### **Questionnaires**

#### **OUESTIONNAIRES**

Les questionnaires de l'enquête sont :

- Identification du ménage (CQ 01)
- Composition du ménage et caractéristiques des membres résidents (CQ 02)
- Situation d'emploi et du chômage des membres du ménage (CQ 03)
- Logement et possessions du ménage (CQ 04)
- Liste des personnes présentes dans le ménage (CQ 05)
- Récapitulatif des 15 jours de dépenses (CQ 06)
- Les dépenses alimentaires importantes ou exceptionnelles au cours des 12 derniers mois (CQ 07)
- La fiche d'éligibilité au carnet de comptes (EL)

### Politique d'accès

### **CONTACTS**

Nom	Affiliation	Email	URL
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie	Ministère de l'Economie et des Finances	psa@ansd.sn	www.ansd.sn

### CONFIDENTIALITÉ

Toute utilisation des données produites ou gérées par l'agence, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la direction générale de l'ANSD. Il y sera clairement mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les micro données ne sont accessibles qu'aux structures de l'état, aux organisations internationales, aux universités, aux chercheurs, aux démographes, aux statisticiens, aux économistes, aux étudiants avec les réserves suivantes :

Toute utilisation des données produites ou gérées par l'agence, doit faire l'objet d'une demande d' autorisation adressée à la direction générale de l'ANSD. Il y sera clairement mentioné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

La personne ou l'organisation demandeur devra s'engager à respecter les conditions suivantes :

- 1. L'utilisateur devra se conformer à la loi sénégalaise N° 066-59 du 30 Juin 1966 qui fait obligation à toute personne manipulant des données d'enquête ou de Recensement de ne divulguer aucune des informations individuelles collectées auprès des ménages.
- 2. L'utilisateur est entièrement responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en celà, la responsabilité de l'ANSD ne saurait être engagée d'une quelque manière que ce soit .
- 3. Les données ne devront être ni copiées ni transmises à d'autres personnes ou organisations, directement ou indirectement, sans l'accord écrit préalable de l'ANSD.
- 4. Toute publication rédigée à l'aide des données issues de l'ANSD doit comporter la mention suivante "Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) de la République du Sénégal, www.ansd.sn"
- 5. Trois copies de tout rapport produit sur la base des données seront transmises pour information et commentaire à l'ANSD.
- 6. L'utilisateur est informé que l'ANSD se reserve le droit de recourire aux voies et moyens qu'il jugera utiles en cas de non respect de l'un quelconque de ces engagements, pour se faire restaurer dans ses droits.
- 7.L'utilisateur peut en cas de besoin s'adjoindre le concours de l'ANSD dans la réalisation de l'étude.

### **EXIGENCES DE CITATION**

Source : Enquête sur les Dépenses des Ménages de la Capitale, EDMC2008, Agence Nationale de la Statistique et de la

Démographie (ANSD) de la République du Sénégal, www.ansd.sn.

### **AUTORISATION D'ACCÈS**

Nom	Affiliation	Email	URL
Agence Nationale de la Statistique et de la Prévention	Ministère de l'économie et des finances	psa@ansd.sn	www.ansd.sn

# Avis de non-responsabilité et droits d'auteur

### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

L'utilisateur est entièrement responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en cela, la responsabilité de l'ANSD ne saurait être engagée d'une quelque manière que ce soit.

### DROITS D'AUTEUR

Tous les droits sont réservés à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) de la République du Sénégal.

### Production de métadonnées

# IDENTIFIANT DU DOCUMENT DDI DDI-SEN-ANSD-EDMC-2008-V1.0

### **PRODUCTEURS**

Nom	Abréviation	Affiliation	Rôle
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie	ANSD	Ministère de l'Economie et des Finances	Maitre d'oeuvre

DATE DE PRODUCTION DES MÉTADONNÉES 2008-11

VERSION DU DOCUMENT DDI Version 1 (Novembre 2008)

# Description des données

Fichier de microdonnées	Enregistrements	Variables
CQ01A Le fichier contient des variables sur les dépenses des ménages de la capitale.	0	27
CQ02A	0	32
CQ03A	0	33
CQ04A	0	38
CQ05A	0	23
CQ06A	0	40
SEN, fichier de dépenses annuelles des produits fréquemment achetés	0	6
SEN, fichier de dépenses mensuelles des produits saisonniers	0	29